

dence politique de la résolution continue à se faire sentir sur les discussions et les négociations. La session même sera vue comme la charnière des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement si l'atmosphère de coopération qu'elle a créée accélère cette évolution.

Cette accélération tient à deux facteurs. Premièrement, il ne faut pas que se ralentisse le processus politique. La Conférence sur la coopération économique internationale, dont le Ministre a discuté avec vous, ainsi que la quatrième Conférence de la CNUCED qui doit avoir lieu à Nairobi l'an prochain, seront d'une importance considérable à cet égard. Le CIREPD, comité interministériel, est à mettre la dernière main aux préparatifs en vue de ces réunions. Il s'est servi de la Résolution 3362 comme point de départ.

Le second élément est la série de discussions et de négociations entreprise au sein des institutions spécialisées. Les conclusions de la Septième session extraordinaire, ainsi que les engagements pris à cette occasion, auront sans doute des répercussions considérables à ce niveau. Le gouvernement canadien doit donc étudier de façon systématique les divers éléments de la Résolution 3362 avant de participer à leur examen au sein des instances internationales. Une telle étude comprend l'évaluation des coûts et des avantages pour l'économie canadienne. Que représenteront des mesures particulières par rapport à la position concurrentielle du Canada, aux coûts ou aux avantages aux consommateurs canadiens, ou au travail au Canada? Bien qu'il soit impossible de déterminer le "coût" de la gamme de propositions formulées dans la Résolution 3362, on peut évaluer les coûts et les avantages des mesures particulières qui sont envisagées. Si une demande se fait sentir pour la libéralisation des échanges dans un domaine très sensible comme le textile, nous pouvons et devons évaluer ses répercussions sur l'industrie canadienne. Nous devons aussi déterminer dans quelle mesure les autres pays industrialisés permettent un accès équivalent à leur marché.

Voilà pourquoi il nous faut consulter nos principaux partenaires commerciaux du monde industrialisé. Les politiques que nous poursuivons dans les secteurs du commerce, des produits de base et de la finance marquent très profondément les rapports que nous entretenons avec eux. Notre conduite dicte leur comportement, comme leurs initiatives exercent un effet important sur nous. Nous devons travailler avec eux si nous voulons obtenir des résultats tangibles. En effet, nous ne pouvons espérer appliquer nos politiques dans bon nombre de secteurs sans le consentement et l'appui des autres pays industrialisés. Le dialogue doit donc s'établir à la fois avec les pays industrialisés et avec les pays en voie de